

**ASSEMBLÉE NATIONALE**17 octobre 2024

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° AS721

présenté par  
Mme Lebon et M. Monnet

-----

**ARTICLE 14****ANNEXE**

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et un décalage à juillet de la date de revalorisation des pensions, permettant d'économiser 3 milliards d'euros sur leur masse (sans compter le gain d'un milliard, conventionnellement neutralisé dans la présentation des comptes de la sécurité sociale, au titre des retraites de la fonction publique de l'État) ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement s'opposent au décalage de la date de revalorisation des pensions de retraite.